



« Les achats responsables, leviers d'amélioration continue des politiques territoriales » Entretien réalisé en Janvier 2011

Les initiatives des agents, combinées à l'engagement des élus de la Communauté Urbaine de Dunkerque (C.U.D.) ont conduit à l'adoption dès 2003 d'une délibération spécifique encourageant les acheteurs à prendre en compte les dimensions environnementales, sociales et éthiques pour chaque acte d'achat. La signature par les élus de la C.U.D. de la « Charte pour des achats responsables » ^{PF1} développée par le réseau Nord-Pas-de-Calais et l'implication forte dans ce réseau illustrent cette volonté d'amélioration continue reposant sur le partage d'expériences.

Yannick LEROY, Acheteur référent « Achats Publics Responsables » au sein de la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique de la C.U.D, et également animatrice du réseau Nord-Pas-de-Calais, nous explique que ces travaux autour des achats s'inscrivent dans une logique d'intégration du développement durable aux activités conduites par les différentes Directions... Une fiche action spécifique est d'ailleurs dédiée aux achats responsables dans le Plan Climat Territorial de la collectivité : « le fait qu'ils permettent d'agir en amont sur tous les biens et services en font un levier d'action à privilégier dans les politiques territoriales ! »

Montée en compétence progressive et échanges de pratiques sont deux dynamiques de travail aujourd'hui appliquées par la C.U.D., aussi bien au sein de son réseau régional qu'en interne, grâce à son « club marché » qui constitue un espace de réflexion autour des aspects juridiques et techniques des marchés en cours de préparation. « Pas à pas, nos démarches d'achats responsables s'étendent à de nouveaux segments de produits. Les cahiers des charges partagés sur la plateforme électronique nous apportent beaucoup, en donnant des idées sur les points d'appui techniques et réglementaires mobilisables et en rassurant sur la faisabilité de ces nouveaux marchés ».

L'accord-cadre notifié en 2008 et portant sur l'acquisition de matériel informatique ^{PF2} est un bon exemple de ces nouvelles approches de l'acte d'achat par les équipes de la C.U.D.... Pour le lot N°2 relatif aux micro-ordinateurs de bureau, portables et stations de travail, dont ont découlées deux commandes pour un montant total de 330 000 Euros, des spécifications techniques relatives aux différentes étapes du cycle de vie des produits ont été intégrées au cahier des charges : émissions et consommations d'énergie en phase d'utilisation, limitation des substances dangereuses, reprise des matériels et traitement en fin de vie... Par ailleurs, dans le mémoire technique à remettre par les entreprises soumissionnaires pour le « choix des offres », un critère « performance en matière de protection de l'environnement » était pondéré à plus de 10 %...

Contacts : yannick.leroy@tud.fr / Tél : 03.28.62.71.41.

Pensez-y !

^{PF} **Les documents associés à ces expériences sont tous consultables sur la plateforme !**

- ^{PF1} « Charte pour des achats responsables » >> publiée sous la **référence N°336**, critère de recherche d'expériences : **Région-Département** « Nord », **type de document** « Méthodologie ».
- ^{PF2} « » >> publiée sous la **référence N°337**, critère de recherche d'expériences : **Région-Département** « Nord », **type d'achat** « Energie ».